

COMMUNIQUE DE PRESSE

ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE POUR LES COMMERCES, L'ARTISANAT ET LES RAYONS JUGES NON ESSENTIELS

Alors que débute la nouvelle période de confinement, Roche aux Fées Communauté s'exprime en faveur d'un maintien de l'accès aux produits des commerces, de l'artisanat et des rayons jugés non essentiels.

M. Luc GALLARD, Président et M. Hubert PARIS, Vice-Président, en charge de l'Économie et de l'Emploi, interpellent en ce sens M. le Sous-Préfet Didier DORE, de l'arrondissement Fougères-Vitré, et Mme La Députée Christine CLOAREC.

La Communauté de communes demande en substance de plaider au sein du gouvernement en faveur d'un accès maîtrisé aux produits, des commerces, de l'artisanat et des rayons, jugés non essentiels.

Très conscients de la crise sanitaire, sans précédent, dont le pays doit faire face et favorables aux mesures fortes et indispensables de protection de la santé de tous les usagers, Monsieur GALLARD mesure l'importance du nouvel effort demandé aux commerçants, artisans, indépendants et PME : **« Sur le territoire de Roche aux Fées Communauté, à l'échelle de nos compétences, nous activons également tous les moyens financiers et humains dont nous disposons dans la mesure de nos capacités financières et ingénierie de développement pour soutenir le commerce et l'artisanat localement. »**

Monsieur Hubert PARIS, également membre du Bureau de l'AMF35, Association des Maires d'Ille-et-Vilaine regroupant 345 communes, s'associe pleinement à la demande collective de l'AMF35 **« pour qu'une solution pragmatique et équitable soit proposée dans les meilleurs délais, pour permettre une équité entre les différentes formes de commerce, dans le respect de la lutte contre la Covid qui doit rester une priorité pour la santé de nos concitoyens »**.

Ainsi, concernant la fermeture des commerces et des rayons dits « non essentiels », ils souhaitent attirer l'attention à voir opérer ces choix. Sans opposer les commerçants et artisans aux acteurs de la grande distribution, les élus de Roche aux Fées Communauté préfèrent défendre l'idée de la concertation et de la responsabilisation. Car concernant le Territoire il s'agit bien d'un écosystème local, à vocation certes économique mais également social qui est en danger.

Roche aux fées Communauté, forte de ces nombreux atouts, de l'énergie de ses citoyens et de la force de ses acteurs économiques, ce territoire est également constitué d'un ensemble de 16 communes, de taille très petite à moyenne. Le Commerce de proximité, parfois le dernier commerce vital du centre bourg est l'unique point de maintien du si précieux lien social.

A l'approche des fêtes de fin d'année, période cruciale et capitale pour la grande majorité des commerçants et artisans, nous devons réagir le plus rapidement possible.

L'ensemble des élus sont favorables à recommander un complément de règles strictes permettant la mise en œuvre des mesures de protection et du maintien d'une activité économique, comme la prise de rendez-vous systématique qui limiterait les risques pandémiques et garantirait la traçabilité des contacts, mais aussi l'autorisation de système comme le click & collect.

Enfin, les élus de Roche aux Féés Communauté, soutenu des services, redoubleront d'efforts avec et pour eux. Les commerçants et artisans ont démontré leur vigilance sur le respect des règles sanitaires. M. Paris précise « savoir pouvoir compter sur la responsabilité de nos commerçants et artisans pour faire respecter cet ensemble de mesures, même si il doit se durcir. »

PRATIQUE :

Contact : Service Economie Emploi Roche aux Féés Communauté 02 99 43 64 87

www.rafcom.bzh

Plus d'informations :

www.lacanopee.rafcom.bzh